



Master mention Psychologie : psychopathologie clinique et psychanalytique

parcours Pratiques cliniques et soins-psychiques en milieu judiciaire carcéral et spécialisé

Présentation

Objectifs

Le parcours « Pratiques cliniques et soins psychiques en milieu judiciaire, carcéral et spécialisé » (PCSP) est clairement identifié comme assurant la formation professionnalisante de psychologues cliniciens spécialisés dans la prise en charge de sujets rencontrés dans les structures judiciaires, carcérales, socio-éducatives, médico-sociales et spécialisées. Ces structures constituent un domaine actuellement en expansion pour de nombreux psychologues en exercice dont le profil de poste et les missions cliniques afférentes sont dédiés au bilan psychologique et aux soins psychiques, pénalement ordonnés ou non, et nécessitent une connaissance théorique approfondie des structures psychiques et des modes de traitement éthiques et adaptés à la subjectivité et la symptomatologie des patients. Les formes d'intervention enseignées, individuelles et/ou collectives, sont ainsi centrées sur l'acquisition d'outils et savoir-faire nécessaires à la pratique clinique et thérapeutique auprès de sujets : aux problématiques psychiques, souvent multiples, telle que la violence ; qui ont commis un crime et/ou sont passés à l'acte (maltraitements, infanticide, attentat, etc.) ; qui ont recouru à des discours radicaux et fanatisés ; qui sont aux prises de formes de fragilisation, de marginalisation ou de désinsertion sociale, etc. De même, seront enseignées les formes d'interventions, individuelles et collectives, particulières aux milieux institutionnels relevant du monde judiciaire, carcéral et spécialisé, ainsi que les formes d'interventions relevant du champ de l'expertise médico-psychologique.

Compétences visées

Compte tenu des missions inhérentes au métier de psychologue clinicien, il est important que l'ensemble des étudiants de la mention « Psychopathologie clinique et psychanalytique » ait un socle commun de compétences :

- connaissances théoriques approfondies en psychopathologie clinique,

- maîtrise des méthodologies d'intervention du psychologue clinicien (entretien, bilan psychologique, diagnostic, construction de cas),
- méthodologie de la recherche,
- positionnement dans le cadre institutionnel.

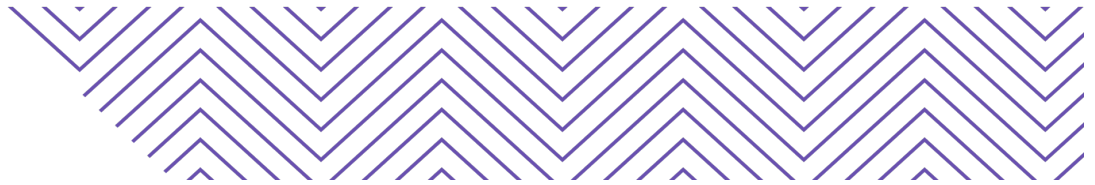
L'acquisition de l'ensemble de ces compétences a lieu durant les deux années de Master, au travers d'enseignements (communs pour nombre d'entre eux) et de stages.

Organisation de la formation

- Le **semestre 7** est constitué d'un tronc commun où les étudiants choisissent deux enseignements fondamentaux (UEF) parmi les trois proposés : « Psychopathologie, symptôme et lien social », « Fondamentaux de la psychanalyse », « Structures cliniques et thérapeutique ». Ce semestre est également constitué d'enseignements de spécialisation (UES) en « Méthodologie de la recherche » et « Suivi de stage » ; d'une unité d'enseignement de méthodologie (UEM), dont un élément obligatoire « Bilan psychologique et diagnostic clinique » et 1 élément à choisir entre « Techniques de l'entretien clinique », ou « Pratiques cliniques en institution ». Enfin la continuation d'une langue (UEL) compose également ce semestre.

Le **semestre 8** est constitué d'une unité d'enseignements fondamentaux (UEF). Les étudiants du parcours « Pratiques cliniques et soins psychiques en milieu judiciaire, carcéral et spécialisé » ont l'élément obligatoire correspondant à leur parcours « Pratiques en milieu carcéral, judiciaire et spécialisé » et ils choisissent 2 éléments au choix parmi les trois autres parcours de la mention : « Psychopathologie clinique infantile et de la petite enfance », « Pratiques cliniques en milieu médical », « Les fondamentaux de la psychopathologie psychanalytique du sujet adulte ». Ce semestre est également constitué d'enseignements de spécialisation (UES) en « Méthodologie de la recherche » et « Suivi de stage » et de la continuation d'une langue (UEL).

Les **semestres 9 et 10** ont la même structure et sont composés d'un tronc commun qui porte sur les enseignements fondamentaux de la psychopathologie clinique et psychanalytique (UEF), d'une unité d'enseignement de spécialisation (UES) « Violence et passage à l'acte » (S9) et « Lien social et dispositifs institutionnels » (S10), d'une



unité d'enseignement de méthodologie spécialisée (UEM1) comprenant « Méthodologie d'intervention et construction de cas » (S9) et « Méthodes d'expertise et soins sous contrainte » (S10), et enfin d'une unité d'enseignement de méthodologie générale (UEM2) composée de « Pratique du psychologue et milieux professionnels : éthique, clinique, déontologie », « Ateliers de pratiques diagnostiques et thérapeutiques » et « Encadrement de stage ».

- Deux stages obligatoires sont à effectuer : en Master 1 (140h minimum) et en Master 2 (500h minimum).

Admission

Conditions d'admission

Pour les candidatures en master, une plateforme nationale de candidature est mise en place cette année 2022-2023. Les étudiants devront déposer leur candidature sur cette plateforme en mars 2023. En savoir plus : <https://www.univ-rennes2.fr/formation/inscriptions-candidatures/master>

Modalités d'inscription

MASTER 1 : Les candidatures sont sélectionnées après examen des dossiers.

a) Le dossier de candidatures sera constitué des pièces ci-après énoncées :

- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visés par la formation antérieure et leur adéquation à la formation dans laquelle le candidat souhaite s'inscrire.
- Les diplômes, certificats, relevés de notes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies.

b) Selon les formations il pourra également être demandé au candidat de fournir les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou les objectifs poursuivis par le candidat
- Un curriculum vitae ;
- Une attestation spécifique à la nature des enseignements de la formation visée ;
- Une lettre de recommandation du responsable de stage, d'engagement ou activité suivis par l'étudiant en dehors de sa formation.
- Des documents ou œuvres produits par le candidat permettant d'attester de ses compétences.

Et après ?

Débouchés professionnels

Principaux débouchés : psychologue de plateformes techniques en direction de sujets suivis dans le cadre de services psychiatriques ou médicaux et de dispositifs institutionnels associatifs ; CHRS ; CADA et SAMIDA ; CHS-EPSM (CMP, UMD, SMPR, UCSA), MECS, Centres éducatifs transitionnels fermés (CEF) ; dispositifs de prévention ou de traitement des toxicomanies (CSAPA) ; accompagnement et traitements de sujets radicalisés ; plateformes d'aide et de soutien psychologique.

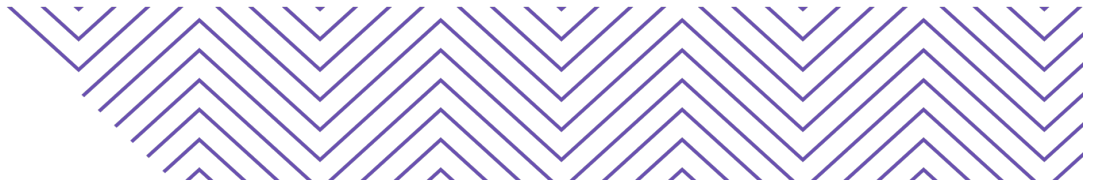
Les + de la formation ?

Stage

- > Stage: Obligatoire (140h en master 1 et 500h en master 2)

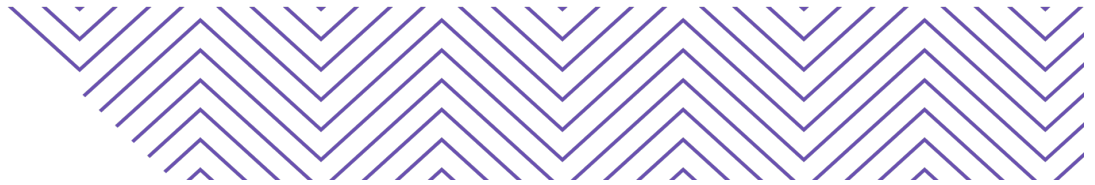
Infos pratiques

- > Composante : UFR Sciences humaines
- > Durée : 2 ans
- > Crédits ECTS : 120 crédits
- > Alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue
- > Lieu d'enseignement : Rennes
- > Campus : Rennes, Villejean



Infos complémentaires

> [Suivi des diplômés](#)



Programme

Master 1

Semestre 7

UEF 1 - Enseignements fondamentaux 1	14 crédits
- Apports fondamentaux	14 crédits
2 élément(s) au choix parmi 3 :	
- Psychopathologie symptôme et lien social	
- Les fondamentaux de la psychanalyse	
- Structures cliniques et thérapeutiques	
UES 1 - Enseignements de spécialisation 1	5 crédits
- Méthodologie générale	5 crédits
- Méthodologie de la recherche	
- Suivi de stage 1	
UEM 1 - Enseignements de méthodologie	8 crédits
- Bilan diagnostique	4 crédits
- Bilan psychologique et diagnostic clinique	
- Pratiques cliniques	4 crédits
1 élément(s) au choix parmi 2 :	
- Techniques de l'entretien clinique	
- Pratiques cliniques en institution	
UEL 1 - Langue	3 crédits
Enseignements facultatifs	
1 Option	
- Validation de l'engagement étudiant	

Semestre 8

UEF 1 - Enseignements fondamentaux 2	7 crédits
- Milieux spécifiques	3 crédits
2 élément(s) au choix parmi 3 :	
- Psychopathologie fondamentale de l'adulte	
- Psychopathologie infanto-juvénile et de la petite enfance	
- Pratiques cliniques en milieu médical	
- Milieu judiciaire	4 crédits
- Pratique en milieu carcéral, judiciaire et spécialisé	
UES 1 - Méthodologie de recherche	10 crédits
- Recherche	10 crédits
- Recherche	10 crédits
- TER	10 crédits
UES 2 - Suivi de stage	10 crédits
- Stage	10 crédits
- suivi de stage 2	
UEL 1 - Langue	3 crédits
Enseignements facultatifs	
1 Option	
- Validation de l'engagement étudiant	

Master 2

Semestre 9

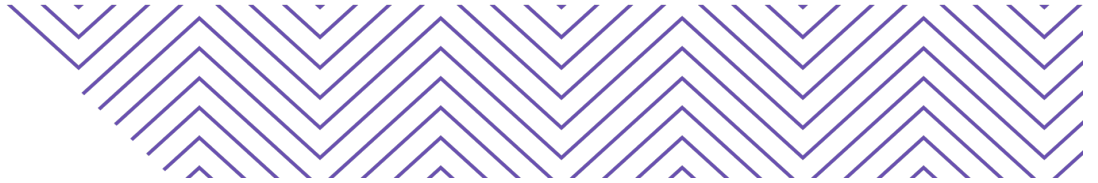
UEF 1 - Enseignements fondamentaux 3	10 crédits
- Fondamentaux	10 crédits
- Logique du passage à l'acte	
- Transfert et processus thérapeutique	
- Féminité et ravage	
- Dépression et mélancolie	
- Fantasme et identification	
UES 1 - Enseignement de spécialisation 2	7 crédits
- Spécialisation PCSP 1	7 crédits
- Violence et passage à l'acte	
UEM 1 Enseignement de méthodologie 1	6 crédits
- Méthodologie spécialisée 1	6 crédits
- Méthodologie d'intervention et construction de cas	
UEM 2 - Enseignement de méthodologie générale 1	7 crédits
- Méthodologie générale	7 crédits
- Atelier de pratiques diagnostiques et thérapeutiques 1	
- Ethique, clinique, déontologie 1	
- Encadrement de stage 1	

Enseignements facultatifs

- 1 Option
- Enseignement optionnel à Sciences-Po Rennes

Semestre 10

UEF 1 - Enseignements fondamentaux 4	6 crédits
- Spécialisation PCSP 2	6 crédits
- Lien social et dispositifs institutionnels	
UES 1 - Enseignement de spécialisation 3	6 crédits
- Spécialisation PCSP 2	6 crédits
- Lien social et dispositifs institutionnels	
UEM 1 - Enseignement de méthodologie spécialisée 2	6 crédits
- Méthodologie spécialisée	6 crédits
- Méthodes d'expertise et soins sous contrôle	
UEM 2 - Enseignement de méthodologie générale 2	12 crédits
- Méthodologie générale	12 crédits
- Atelier de pratiques diagnostiques et thérapeutiques 2	
- Ethique, clinique, déontologie 2	
- Encadrement de stage 2	



Enseignements facultatifs

- Validation de l'engagement étudiant